



COMMUNIQUE DE PRESSE

AB SCIENCE ANNONCE LE SUCCES D'UN PLACEMENT PRIVE DE 14,2 MILLIONS D'EUROS, SOUSCRIT PRINCIPALEMENT PAR UN INVESTISSEUR DE LONG TERME

LA TRESORERIE D'AB SCIENCE S'ELEVE A ENVIRON 23 MILLIONS D'EUROS A L'ISSUE DE CE PLACEMENT PRIVE, PERMETTANT AINSI A LA SOCIETE DE REALISER, SANS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE A COURT TERME, LES PREMIERES ETAPES DE SON PLAN STRATEGIQUE QUI SERA FINALISE ET ANNONCE EN SEPTEMBRE

Paris, 10 août 2026, 8h

AB Science S.A. (la « **Société** » ou « **AB Science** », Euronext – FR0010557264 – AB) annonce aujourd'hui le succès d'augmentations de capital d'un montant brut total de 14,2 millions d'euros souscrites par un nombre limité d'investisseurs (le « **Placement Privé** »).

L'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 12 millions d'euros par un investisseur historique de long terme, qui a exprimé son intention d'accompagner le développement de la Société.

Stéphane Ledermann, Président Directeur Général de la Société, a également participé à ce tour de financement et a déclaré :

« Mon investissement financier personnel dans cette augmentation de capital, aux côtés d'actionnaires historiques et de long terme que je remercie, vient asseoir durablement notre nouvelle gouvernance. Cette stabilité est nécessaire pour poursuivre la transformation de la Société initiée il y a quatre semaines. »

Ce financement exceptionnel et non récurrent couvre nos besoins en fonds de roulement pour les mois à venir, sans financement complémentaire, et sécurise la mise en œuvre de nos nouveaux axes de croissance, en cours de finalisation. Les stratégies de création de valeur pour nos collaborateurs et nos actionnaires seront validées dans les prochaines semaines, puis annoncées courant septembre. »

Le Placement Privé n'est pas soumis à un prospectus nécessitant un visa de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »). Conformément à l'article 1.5.(ba) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »), la Société dépose auprès de l'AMF un document contenant les informations mentionnées à l'Annexe IX du Règlement Prospectus (le « **Document d'Information** »), dont des exemplaires seront disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société à l'adresse www.ab-science.com et sur le site Internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.

Utilisation des fonds levés

La Société entend utiliser le produit net du Placement Privé pour financer ses programmes de recherche et développement, avec pour priorités :

- le développement d'AB8939 dans la leucémie myéloïde aiguë ;
- le développement du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique ; et

- les projets de création de valeur à plus court terme qui devraient être finalisés et annoncés en septembre.

Cette opération renforce la trésorerie de la Société et lui permet de couvrir ses besoins de financement au-delà des 12 prochains mois.

Modalités du Placement Privé

Le Placement Privé, d'un montant total de EUR 14,2 millions (prime d'émission incluse), a été réalisé par l'émission, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité, de :

- (i) 3.606.560 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « **Actions Nouvelles** »), chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (un « **BSA-1** » et, avec l'Action Nouvelle à laquelle il est attaché, une « **ABSA-1** ») – cinq BSA-1 permettent à leur porteur de souscrire à trois actions ordinaires nouvelles de la Société au prix de EUR 1,00 par action ordinaire ; et
- (ii) 19.672.132 Actions Nouvelles, chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (un « **BSA-2** » et, avec l'Action Nouvelle à laquelle il est attaché, une « **ABSA-2** ») – quatre BSA-2 permettent à leur porteur de souscrire à sept actions ordinaires nouvelles de la Société au prix de EUR 1,00 par action ordinaire.

Les 23.278.692 Actions Nouvelles (ABSA-1 et ABSA-2) sont désignées collectivement les « **ABSA** ». Les 23.278.692 bons de souscription attachés (BSA-1 et BSA-2) sont désignés collectivement les « **BSA** ».

L'émission des ABSA a été réalisée dans le cadre d'augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'investisseurs relevant de la catégorie de personnes définie par la 15^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 30 juin 2026 (l'« **Assemblée Générale** »), conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

L'émission des ABSA, représentant environ 29,09% du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation du Placement Privé, et 22,53% du capital social de la Société, sur une base non-diluée, après la réalisation du Placement Privé, a été décidée le 9 août 2026 par le Directeur Général, en vertu de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 8 août 2026, cette décision étant elle-même prise en vertu de la délégation de compétence consentie par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale.

Le prix d'émission d'une ABSA est de EUR 0,61 (prime d'émission incluse), représentant une décote faciale de 24,87% (soit EUR 0,2019) par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action AB Science sur le marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») au cours des trois jours de bourse précédant la fixation de ce prix d'émission, soit les 5, 6 et 7 août 2026, soit EUR 0,8119 (le « **VWAP 3 jours** »).

Le prix d'émission :

- d'une ABSA-1, incluant la valeur théorique du BSA-1 qui lui est attaché (comme décrit ci-après), combiné au prix d'émission des actions ordinaires nouvelles émises sur exercice du BSA-1, fait ressortir une décote totale de 22,11% par action AB Science par rapport au VWAP 3 jours, conforme à la décote maximale autorisée par l'Assemblée Générale aux termes de sa 15^{ème} résolution ; et
- d'une ABSA-2, incluant la valeur théorique du BSA-2 qui lui est attaché (comme décrit ci-après), combiné au prix d'émission des actions ordinaires nouvelles émises sur exercice du BSA-2, fait ressortir une décote totale de 20,19% par action AB Science par rapport au VWAP 3 jours, conforme à la décote maximale autorisée par l'Assemblée Générale aux termes de sa 15^{ème} résolution.

Termes et conditions des BSA

Un BSA est attaché à chaque Action Nouvelle.

Cinq BSA-1 permettent à leur porteur de souscrire à trois actions ordinaires nouvelles de la Société au prix de EUR 1,00 par action ordinaire.

Quatre BSA-2 permettent à leur porteur de souscrire à sept actions ordinaires nouvelles de la Société au prix de EUR 1,00 par action ordinaire.

Les BSA peuvent être exercés à tout moment dans les 60 mois suivant leur émission. Si tous les BSA sont exercés, un nombre total de 36.590.166 actions ordinaires supplémentaires de la Société seront émises, ce qui représente un produit total supplémentaire d'environ EUR 36 millions.

La valeur théorique de chaque BSA, dans l'hypothèse d'une volatilité de 32,088%¹, sur la base du cours de clôture du 7 août 2026 et selon le modèle Black & Scholes, est égale à :

- EUR 0,1982 par BSA-1 ; et
- EUR 0,5780 par BSA-2.

Les BSA seront immédiatement détachés des Actions Nouvelles lors de leur émission et ne seront pas cotés.

Impact du Placement Privé sur l'actionnariat de la Société

Suite à l'émission des ABSA, le capital social total de la Société sera de EUR 1.033.083,57 (et de EUR 1.265.870 si tous les BSA sont exercés). Il sera composé de 96.530.683 actions ordinaires (et de 133.120.849 actions ordinaires si tous les BSA sont exercés) d'une valeur nominale de EUR 0,01. Le nombre d'actions de préférence ne sera pas modifié.

A la connaissance de la Société, immédiatement avant la réalisation du Placement Privé et après la réalisation du Placement Privé, la répartition du capital de la Société est la suivante :

	Avant augmentation de capital			Après augmentation de capital (avant exercice des BSA)			Après augmentation de capital (après exercice des BSA)		
	Nombre d'actions ⁽¹⁾	%	Base diluée ⁽²⁾	Nombre d'actions ⁽¹⁾	%	Base diluée ⁽²⁾	Nombre d'actions ⁽¹⁾	%	Base diluée ⁽²⁾
Investisseurs détenant plus de 5%	25 315 344	31,63%	32,54%	44 987 476	43,55%	41,72%	79 413 707	56,77%	53,10%
Investisseur privé unique	6 259 910	7,82%	6,85%	25 932 042	25,10%	20,56%	60 358 273	43,14%	36,54%
Sous-total concert A. Moussy	19 055 434	23,81%	25,69%	19 055 434	18,45%	21,16%	19 055 434	13,62%	16,56%
<i>A. Moussy</i>	<i>6 782 434</i>	<i>8,47%</i>	<i>14,38%</i>	<i>6 782 434</i>	<i>6,57%</i>	<i>11,84%</i>	<i>6 782 434</i>	<i>4,85%</i>	<i>9,27%</i>
<i>AMY SAS ⁽³⁾</i>	<i>12 273 000</i>	<i>15,34%</i>	<i>11,31%</i>	<i>12 273 000</i>	<i>11,88%</i>	<i>9,31%</i>	<i>12 273 000</i>	<i>8,77%</i>	<i>7,29%</i>
Autres investisseurs	54 714 321	68,37%	67,46%	58 320 881	56,45%	58,28%	60 484 816	43,23%	46,90%
Total	80 029 665	100,00%	100,00%	103 308 357	100,00%	100,00%	139 898 523	100,00%	100,00%

⁽¹⁾ Toutes les catégories d'actions sont visées. Le nombre d'actions ordinaires est de 73.251.991 avant la réalisation du Placement Privé, 96.530.683 après la réalisation du Placement Privé (mais avant exercice des BSA), et 133.120.849 après la réalisation du Placement Privé et exercice des BSA.

⁽²⁾ La base diluée prend en compte l'exercice de l'ensemble des instruments donnant accès au capital, l'attribution définitive de l'ensemble des actions gratuites et la conversion de l'ensemble des actions de préférence en actions ordinaires (en visant la plus forte dilution théorique).

⁽³⁾ AMY SAS est une société contrôlée par A. Moussy.

¹ Sur la base de la volatilité de l'indice Euronext Next Biotech au cours des 12 derniers mois.

Sur la base du capital social de la Société immédiatement après la réalisation du Placement Privé, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société avant l'augmentation de capital susvisée et qui n'y aurait pas souscrit s'établit désormais à 0,7747% sur une base non diluée et 0,6072% sur une base diluée.

Admission à la négociation des Actions Nouvelles

Les Actions Nouvelles devraient être admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris le 14 août 2026.

Les Actions Nouvelles seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes lors de la réalisation définitive du Placement Privé. Elles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société sous le même code ISIN FR0010557264 – AB.

Les BSA ne seront admis aux négociations sur aucun marché.

Les actions ordinaires nouvelles émises sur exercice des BSA seront, lors de leur émission, soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes. Elles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société sous le même code ISIN FR0010557264 – AB.

Engagements

- La Société a signé un engagement d'abstention (*standstill* – dans l'intérêt des investisseurs) aux termes duquel elle s'est engagée pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- Les dirigeants et les administrateurs de la Société ont signé un engagement de conservation (*lock-up* – dans l'intérêt des investisseurs) aux termes duquel ils se sont engagés pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Calendrier indicatif

8 août 2026	Séance du Conseil d'administration décidant du principe du Placement Privé.
9 août 2026	Décisions du Directeur Général arrêtant les termes et conditions du Placement Privé (notamment le prix de souscription des ABSA et le montant brut du Placement Privé).
10 août 2026	Publication du présent communiqué de presse. Publication du Document d'Information
12 août 2026	Règlement-livraison des ABSA – Détachement des BSA
14 août 2026	Cotation des Actions Nouvelles sur Euronext Paris.

Facteurs de risques

AB Science attire l'attention du public sur les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité décrits dans ses rapports annuels de gestion et ses communiqués de presse, disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société (www.ab-science.com).

Par ailleurs, les principaux risques spécifiques aux titres sont les suivants :

- Les actionnaires existants qui ne participent pas au Placement Privé verront leur participation dans le capital social d'AB Science diluée, cette participation pouvant en outre être diluée en cas d'exercice des BSA, ainsi qu'en cas de nouvelles opérations sur titres.
- La volatilité et la liquidité des actions AB Science pourraient fluctuer de manière significative. Le prix de marché des actions de la Société peut fluctuer et devenir inférieur au prix de souscription des actions émises dans le cadre du Placement Privé. Des ventes d'actions de la Société peuvent intervenir sur le marché secondaire, après le Placement Privé, et avoir un impact négatif sur le cours de l'action de la Société.

A propos du masitinib

Le masitinib est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui est développé pour cibler les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. Par son activité sur les mastocytes et les cellules microgliales, et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le masitinib peut avoir un effet sur le système nerveux central.

A propos d'AB8939

AB8939 est un nouveau candidat médicament déstabilisateur de microtubules de synthèse. Les données précliniques suggèrent qu'AB8939 présente une large activité anticancéreuse, avec l'avantage notable, par rapport aux chimiothérapies standards ciblant les microtubules, de pouvoir surmonter la résistance aux médicaments induite par la P-glycoprotéine (Pgp) et la myéloperoxydase (MPO). Le développement de la résistance aux médicaments limite souvent l'efficacité clinique des chimiothérapies ciblant les microtubules (par exemple, les taxanes et les vinca-alcaloïdes) ; AB8939 a donc un fort potentiel de développement dans de nombreuses indications en oncologie.

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules et la molécule phare de la Société, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurologiques, les maladies inflammatoires et les maladies virales. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB). Plus d'informations sur le site Internet d'AB Science : www.ab-science.com.

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act. AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans toute autre juridiction. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

NE PAS DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON ET EN AFRIQUE DU SUD

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante d'AB Science et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. AB Science et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :
AB Science Communication financière et relations presse
investors@ab-science.com